COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 1er avril 2019

Présents: Mmes BEAUBIAT, BOIVIN MM. BOIVIN, CORNUAULT, INACIO, LOUVEL, PEDRO, VIMONT.
Absents excusés : MM. BALTHAM, DUTACQ, NOYELLE.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription de la Journée Nationale des Débutants U6-U7 qui se déroulera le samedi 29 juin 2019 sur les installations du CNF Clairefontaine.

Toutes les informations vous seront communiquées par mail. La date de clôture des inscriptions a été fixée au vendredi 19 avril.

FINALE FESTIVAL FOOT U13

La Finale départementale du Festival Foot U13 se déroulera le samedi 6 avril prochain à Maurepas. Elle regroupera 16 équipes masculines et 8 équipes féminines.

Pour plus d'informations : **cliquez ici**

Nous rappelons aux clubs qualifiés que la FMI devra être utilisée pour justifier des joueurs et de l'encadrement de chaque équipe. Pensez à autoriser sur footclubs la compétition aux personnes qui utiliseront la FMI le 6 avril prochain.

CATEGORIE U7

Tous les plateaux jusqu'à la fin de la saison sont disponibles : **Cliquez ici**

Lieux & horaires des plateaux du 06/04/19 fournis par les clubs
850 106 : FOURQUEUX OMS : 11h00 : Stade Claude Bocard

Courriers

840 102 du 06/04/19 à VERSAILLES JUSSIEU AS
Le club de MAUREPAS AS nous informe qu'il ne participera pas à ce plateau en raison de l'organisation de la Finale Départementale U13 à Maurepas à cette date et qu'il mobilise toute son équipe de dirigeants.
La Commission prend note.

CATEGORIE U9

Plateaux découverte football à 8

La Commission vous informe que finalement seulement 2 dates vous seront proposées afin de participer à des journées découverte de football à 8, uniquement pour les joueurs U9. L'inscription sera limitée à une équipe U9 par club (12 joueurs). La première date de pratique se fera donc le samedi 18 mai prochain et non plus samedi 6 avril.
Plus d'informations à venir.

Plateaux

Tous les plateaux jusqu'à la fin de la saison sont disponibles : **Cliquez ici**

Attention : des modifications ont été apportées.

Courriers

POISSY AS
Le club nous informe qu'en réalité, il n'a que 2 équipes sur les plateaux classiques.
La Commission prend note, confirme que vous étiez inscrits à 4 équipes sur la phase. Elle vous maintient néanmoins sur les plateaux tels que définis par la Commission. Merci de prévenir les clubs accueillant à chaque fois.

PLATEAUX U8-U9 ESPÉRANCE

Courriers

802 du 16/03/19 : BAILLY NOISY SFC
Courrier du responsable de catégorie de SARTROUVILLE FC concernant les conditions d'accueil de ses équipes.
La Commission renouvelle sa demande d'explications au club de BAILLY NOISY sur l'accueil des équipes de SARTROUVILLE, pour le lundi 8 avril 12h00 au plus tard.

CATEGORIE U11

Courriers

2 équipes poules A1/A2 du 16/03/19
MEZIERES AJSL 1 2 / MANTES LA VILLE FC
Suite au courrier d'un parent de MEZIERES AJSL la Commission renouvelle sa demande des précisions sur les faits au club de MANTES LA VILLE FC pour le lundi 8 avril à 12h00 au plus tard.
Par année poules A1/A2 du 23/03/19

MAISONS LAFFITTE FC 1 11 / MUREAUX OFC 1 11
Le club de MAISONS LAFFITTE nous fait part du forfait d'une équipe des MUREAUX sur ces rencontres, sans qu'il ait été prévenu en amont et demande à ne plus jouer contre ce club toute catégorie confondue.
La Commission prend note du courrier du club de MAISONS LAFFITTE FC. Elle souhaiterait qu'une issue favorable soit trouvée afin de ne pas pénaliser les enfants. Elle invite le club des MUREAUX à prendre rapidement contact avec le club de MAISONS LAFFITTE. En espérant une issue favorable, la Commission transmet le dossier à la CDPME.

1 équipe poule A du 23/03/19
58444 : ACHERES CS 3 / FOURQUEUX OMS 3
Pris note du courrier de FOURQUEUX OMS.

1 équipe poule A du 06/04/19
58453 : GUITRANCOURT ASF 1 / JUZIERS FC
Le club de GUITRANCOURT ASF nous informe qu'il ne pourra effectuer cette rencontre, ses joueurs étant en classe de neige.
La Commission prend note, au vu des délais neutralise la rencontre.

1 équipe poule B du 06/04/19
58695 : MARLY LE ROI US 3 / PLAISIROIS FO 3
Demande du club de MARLY LE ROI US pour jouer cette rencontre à 9h30 en raison de rencontres U11 à 10h45.
Accord de la Commission.

1 équipe poule B du 06/04/19
58700 ; JOUY EN JOSAS AS 1 / GAMBAIS AS 1
Le club de JOUY EN JOSAS AS nous transmet un arrêté municipal pour cette date.
La Commission prend note et neutralise la rencontre.

CRITERUIM-ESPOIR U12 U13

Courriers

U13 poule Elite du 30/03/19
59318 : VERSAILLES 78 FC 2 / YVELINES-MONTFORT FC 1
Courrier du dirigeant d'YVELINES-MONTFORT FC.
La Commission demande au club d'YVELINES US de bien vouloir confirmer le courrier de son dirigeant pour le lundi

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Infractions

ELANCOURT OSC 11 (1ère infraction)
La Commission prend note des explications fournies par le club et en application du règlement, excuse l'infraction constatée sur la rencontre du 23 mars dernier.

BOUAFLE FLINS ES (3ème infraction)
La Commission prend note des explications fournies par le club et en application du règlement, excuse l'infraction constatée sur la rencontre du 23 mars dernier.

Article 17 du Règlement de la Compétition
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé
Malus : -1pt au classement de la 2ème phase

Rencontres du 30/03/19

MANTOIS 78 FC 12 (2ème infraction) - attention au-delà de 2 infractions avérées sur la saison, la Commission est susceptible de ne pas reprendre le club la saison suivante).

VELIZY ASC 11 (2ème infraction) - attention au-delà de 2 infractions avérées sur la saison, la Commission est susceptible de ne pas reprendre le club la saison suivante).

HOUDANAISE REGION FC (1ère infraction)

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Réunion du 18 mars

FORFAIT AVISE

U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

55393 : CHAMBOURCY ASM 1
55513 : CHAMBOURCY ASM 11
La Commission regrette n'avoir été informée que le vendredi après-midi, sachant qu'il s'agissait d'une absence en raison d'une classe découverte

FORFAIT NON AVISE

U11

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

56792 : MUREAUX OFC 1

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

58083 : NEAUPHLE PONT. RC 11

U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

56245 : LIMAY ALJ 3
56380 : LIMAY ALJ 4

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 23/03/19

56670 : MAGNY 78 FC 2

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11

Amende après rappel : 11€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 16/03/2019

U11 DPTAL 1 SANS DISTINCTION 2

Poule B1
ECQUEVILLY EFC1 / FEUCHEROLLES USA1
LOUVECIENNES AS1/ VERNEUIL ENTENTE 2

Poule B2
ECQUEVILLY EFC2 / FEUCHEROLLES USA2
LOUVECIENNES AS2/ VERNEUIL ENTENTE 3

Poule C1
ST ARNOULT FC78 1 / MAGNY 78 FC1

Poule C2
ST ARNOULT FC78 2 / MAGNY 78 FC2

U10 U11 DPTAL PAR ANNEE

Poules C1/U11
LIMAY ALJ2 / CONFLANS FC2
CARRIÈRES GRÉSILLONS 2 / SARTROUVILLE FC2

Poules C2/U10
LIMAY ALJ12 / CONFLANS FC12
CARRIÈRES GRÉSILLONS 12 / SARTROUVILLE FC12

1er rappel
Rencontres du 23/03/19

U11 DPTAL 1 SANS DISTINCTION

Poule B
POIGNY LA FORET / HOUDANAISE REGION FC5

U11 DPTAL 1 SANS DISTINCTION 2

Poule A1
ROSNY S/SEINE CSM2 / MANTOIS 78 FC3

Poule A2
ROSNY S/SEINE CSM3 / MANTOIS 78 FC4

Poule C1
ST CYR AFC1 / CLAYES SS BOIS USM1
BUC FOOT AO2 / VALLEE78 FC2

Poule C2
ST CYR AFC2 / CLAYES SS BOIS USM2
BUC FOOT AO3 / VALLEE78 FC3

U10 U11 DPTAL PAR ANNEE

Poules A1/U11
CARRIERES GRESILLONS1 / ACHERES CS1
ROSNY S/SEINE CSM1 / CHATOU AS1

Poules A2/U10
CARRIERES GRESILLONS11 / ACHERES CS11
ROSNY S/SEINE CSM11 / CHATOU AS11

U13

Amende après rappel : 11€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 16/03/2019

1 équipe
Poule A
56509: GUERNOISE ST MARTIN 1 / CROISSY US2
56511: JUZIERS FC 1 /PORT MARLY CS1

2 équipes
Poules B1 / B2
56033 / 56124 : ETANGS ST NOM / BOUGIVAL FOOT
56035 / 56126 : COIGNIERES FC / FEUCHEROLLES USA
Poules C1 / C2
56230 / 56365 : MUREAUX O FC / TRAPPES ES

PAR ANNÉE
Poules B1 / B2
55617 / 55737 : MONTIGNY LE BX AS / MUREAUX OFC
Poules B2
55694 : SARTROUVILLE F.C 12. / MONTIGNY LE BX AS 12

1er rappel
Rencontres du 23/03/19

1 équipe
Poule B
56669: CERNAY-BONNELLES 1 / GUYANCOURT ES 3

2 équipes
Poules B1 / B2
56038 / 56129: BEYNES § MAREIL / BOUGIVAL FOOT
56043 / 56134: COIGNI7RES FC / BOIS D'ARCY AS

Poules C1 / C2
56243 / 56278: VELIZY AFC / ST GERMAIN EN LAYE

PAR ANNÉE
Poules B1 / B2
55627/ 55747: MONTIGNY LE BX AS / ÉLANCOURT OSC

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

1er rappel
Plateaux du 23/03/2019

850101 : COIGNIÈRES FC
850121 : CARRIÈRES GRÉSILLONS AS
840107 : CHANTELOUP US

U9

Amende après rappel au club recevant : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 16/03/2019

870 104 ABLIS SUD 78 - (GAMBAIS - VALLEE 78 2 - VESGRE AS)
870 114 PORCHEVILLE FC (MUREAUX OFC - TRIEL AC)
870 116 CARRIERES GR AS (BOUAFLE ES - HOUILLES AC 2)
870 119 ST ARNOULT FC (VALLEE 78 FC - VOISINS FC)
860 106 LIMAY ALJ(MAGNANVILLE FC - MANTOIS 78 FC 2)
860 107 ST CYR AFC (CHESNAY 78 FC - MESNIL ST DENIS AS)
860 109 CROISSY US (CONFLANS FC - CELLOIS CS)

U8/U9 ESPERANCE

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 16/03/2019

Fiche équipe
1819801 : TRAPPES ES
1819803 : BUC FOOT AO
1819806 : VELIZY ASC

ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

U11

Amende après rappel
Rencontres du 16/03/2019

Poule A1
MANTES LA VILLE FC3 / JUZIER FC1
Manque les noms et licences du Club de JUZIERS FC1.
Amende : 6*8€ - licences manquantes

U11

1er rappel
Plateaux du 23/03/19

850 111 à MANTES LA VILLE FC
Manque signatures responsables MANTES LA VILLE FC & MUREAUX OFC

Poule B2
MARLY LE ROI US11 / BUC FOOT AO11
Manque les noms du Club de BUC FOOT AO11.
BUC s'est présenté avec seulement 11 joueurs. Nous avons effectué une triangulaire

U13

Amende après rappel
Rencontres du 16/03/2019

1 équipe
Poule A
56515 : MESNIL LE ROI AS1 / ETANG ST NOM ES 3
Manque Nom, N° Licence du Responsable Du MESNIL LE ROI AS.

Poule A
56513 : LOUVECIENNES AS 1 / MEZIERES AJSL 1
Manque arbitre

Poule B
56658 : NEAUPHLE PONT. RC 2 / MAGNY 78 FC 2
Manque arbitre.

Par année
Poule A1
55377 : CHAMBOURCY ASM 11/ CROISSY US 1
Manque arbitre

Poule A2
55497 : CHAMBOURCY ASM 11 / CROISSY US 11
Manque arbitre

Poule B
56662 : ELANCOURT OSC3 / POIGNY LA FORET US1
Manque Nom, N° Licence du Responsable D'ELANCOURT
La Commission prend note du courrier d'ELANCOURT OSC. Merci d'être vigilant à l'avenir.

Pris note des courriers des clubs suivants

Poule B1
55623 : MONTESSON US 2 / MARLY LE ROI US2
Manque N° Licence du Responsable de MARLY
La Commission prend note du courrier de MARLY LE ROI US. Merci d'être vigilant à l'avenir.

Poule B1
56030 : ST ARNOULT FC 1 / MAUREPAS AS 2
Manque arbitre
La Commission prend note du courrier de MAUREPAS AS. Merci d'être vigilant à l'avenir.

Poule B2
56121 : ST ARNOULT FC 2 / MAUREPAS AS 3
Manque arbitre
La Commission prend note du courrier de MAUREPAS AS. Merci d'être vigilant à l'avenir.

1er rappel
Rencontres du 16/03/2019

La Commission demande des explications aux clubs concernés pour le lundi 8 avril à 12h00 au plus tard.

1 équipe
Poule C
56229 : VERSAILLES 78 FC 4 / HOUILLES SO 2
Manque N° Licence du Responsable de HOUILLES

PAR ANNÉE
Poules A1 / A2
55502 / 55382: CHATELOUP LES VIGNES US / BUC FOOT AO
Manque N° Licence et Nom des Arbitres ainsi que la signature des Dirigeants de CHATELOUP LES VIGNES US

1er rappel
Rencontres du 23/03/2019

1 équipe
Poule A
56519 : ÉQUEVILLY EFC 1 / PORT MARLY CS 1
Manque N° et Nom Éducateur de PORT MARLY

56525 : LOUVECIENNES AS 1 / AUBERGENVILLES FC 1
Manque N° et Nom du RESPONSABLE DE LOUVECIENNES

Poules B2
56671 : ABLIS FC SUD 78 1 / HOUDANAISE RÉGION FC 2
Manque N° de Licence du RESPONSABLE DE HOUDANAISE
PAR ANNÉE
Poules A1 / A2
55387 / 55507: CHAMBOURCY ASM / CELLOIS SC
Manque N° et Nom du RESPONSABLE DE CELLOIS

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

Amende après rappel au club d'accueil : 11€
Annulation bonus épreuve de jonglerie
Plateaux du 16/03/2019

U12
59570 : CARRIERES GRE AS 11 / VIROFLAY USM 11
Bonus 0,5 point attribué à VIROFLAY USM 11

U13
59372 : CARRIERES GRE AS 1 / BOUAFLE FLINS ES 1
Bonus 1 point attribué à BOUAFLE FLINS ES

59435 : ROSNY CSM 1 / CONFLANS FC 2
Aucun point de bonus attribué.

59439 : HOUDANAISE REGION FC 1 / MUREAUX OFC 1
Bonus 1 point attribué aux MUREAUX OFC.

1er rappel
Rencontres du 23/03/2019

59511 : BOUAFLE FLINS ES 11 / BAILLY NOISY SFC 11
59641 : VELIZY ASC 11 / GUYANCOURT ES 12
59643 : PLAISIROIS FO 12 / ELANCOURT OSC 11

59377 : VELIZY ASC 1 / CARRIERES GRE AS 1
59379 : BOUAFLE FLINS ES 1 / ELANCOURT OSC 1
59444 : MUREAUX OFC 1 / NEAUPHLE PONT. RC 1